

6 RÉGION



Malgré la paix du travail, des grévistes occupent la fabrique Bulova à Neuchâtel en 1976. Ils sont soutenus par des manifestants.

PHOTO DAV - BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS

HORLOGERIE Un livre relate les combats sociaux depuis la convention de 1937.

Les 75 ans de la paix du travail

VIRGINIE GIROUD

«Beaucoup de gens pensent que la "paix du travail" propre à la Suisse est née dans le domaine des machines. Erreur! C'est le secteur de l'horlogerie qui a instauré cette forme de dialogue social», rappelle Jean Steinauer, ancien journaliste politique. C'était il y a 75 ans. Le monde horloger était régulièrement frappé par les grèves, le boycott et les manifestations des ouvriers. «Les conflits, attisés par la crise économique, atteignent un pic à la fin des années trente», ajoute l'historien de Fribourg. Les grèves se multiplient dans les Montagnes neuchâteloises, les patrons répliquent par le «lock-out»: ils ferment les ateliers et refusent de payer les employés, même les non-grévistes.

La solution: elle se dessine le 15 mai 1937, lorsque syndicats et patrons acceptent de signer la

première convention collective de travail (CCT) du monde horloger. Ce texte oblige les syndicats à renoncer à la grève en cas de conflit, mais interdit en contrepartie aux patrons de pratiquer le lock-out. «Dès lors, les conflits devaient se régler par les négociations, et non plus par des épreuves de forces», complète Jean Steinauer.

Pour marquer les 75 ans de l'événement, mais aussi l'entrée en vigueur le 1er janvier de la nouvelle CCT horlogère, Jean Steinauer et Jean-Claude Rennwald, responsable de l'horlogerie au syndicat Unia de 1995 à 2012, ont rédigé un ouvrage. Il retrace les combats sociaux depuis 1937 et dévoile le fonctionnement des négociations entre patrons et syndicats.

Intitulé «Le modèle horloger. 1937-2012: les rouages d'une révolution», le livre est édité par l'Événement syndical d'Unia et

tiré à 3000 exemplaires. Le canton de Vaud et les Villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Moutier soutiennent le projet.

Parmi les acquis des 75 dernières années figurent la durée hebdomadaire du travail à 40 heures, obtenue en 1988, les cinq semaines de vacances, en 1997, ou encore un congé paternité payé de cinq jours, acquis en 2012.

Des progrès presque continus pour l'une des conventions les plus progressistes du pays. Mais étonnamment, les négociations «les plus difficiles» dans la carrière de Jean-Claude Rennwald ont été celles pour élaborer la dernière CCT de 2012. «En 2008 et 2009, la suppression de 4000 emplois a poussé le patronat à la prudence. De plus, je constate une montée de nouveaux managers qui ont une vision plus étroite que leurs prédécesseurs en termes de partenariat social», confie cet ancien conseiller

national socialiste jurassien (1995 à 2011), qui quitte ses fonctions syndicales cette année.

Selon lui, les points à renforcer pour les conventions suivantes concernent «les salaires minimaux d'embauche. Ils sont insuffisants dans certaines régions comme le Jura, le Valais ou le Tessin.»

Les 75 ans de la paix horlogère seront célébrés par les partenaires sociaux le 15 mai à Neuchâtel, en présence du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie.

Une exposition sera visible du 15 au 24 mai au péristyle de l'Hôtel de ville de Neuchâtel, en septembre à Bienne, en octobre à Genève et en novembre à La Chaux-de-Fonds. ◉

«Le modèle horloger. 1937-2012: les rouages d'une révolution». Disponible en librairie ou via l'adresse www.evenement.ch

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE Fusion de postes en vue?

Ah l'art de la petite phrase... Lors de l'inauguration de l'exposition «Automates et merveilles», Françoise Jeanneret, directrice des Affaires culturelles en parlance, ne l'a pas caché, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (Mahn) va «au-devant de bouleversements considérables» avec le départ fin septembre de Walter Tschopp, conservateur des Arts plastiques, et de Caroline Junier, responsable des Arts appliqués, vraisemblablement en novembre prochain. Et de préciser que «le musée leur survivra cependant, quand bien même les nouvelles autorités communales saisiront sans doute l'opportunité de ces départs pour étudier toutes les formes de synergies possibles avec des institutions similaires du canton.»

La succession de Walter Tschopp est en bonne voie. Suite à la mise au concours du poste (80%) début avril, 35 dossiers de candidature seront examinés par une commission ad hoc et le nouveau Conseil communal devrait se prononcer avant l'été.

En l'état des discussions, difficile de savoir si les deux postes de conservateurs seront fusionnés. Françoise Jeanneret: «La question n'est pas là. Le départ de deux conservateurs sur quatre implique forcément une réflexion sur l'organisation de postes dans des domaines assez proches.» Les deux autres conservateurs du Mahn sont Chantal Lafont Vallotton (dé-

partement historique) et Gilles Perret (cabinet de numismatique)

Merveilleuses synergies

Une chose est sûre, le rapprochement entre les musées du Haut et du Bas, dont il avait été question dans une étude remontant à 2006, ne semble plus à l'ordre du jour. La réflexion portait, entre autres, sur l'opportunité d'une nouvelle répartition géographique des collections des beaux-arts et des arts appliqués du Locle, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, sans parler d'un seul et unique musée d'histoire. L'idée a toutefois été abandonnée. Et aujourd'hui, tant Patrice Neuenschwander, délégué aux Affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel, que Chantal Lafont, coauteure dudit rapport, sont catégoriques: «Les réalités historiques et artistiques entre le Mahn et le MBA sont tellement différentes qu'une fusion paraît utopique. Il y a pourtant moyen de collaborer encore davantage!» A l'image des collaborations qui ont permis la tenue de la superbe exposition «Automates et merveilles». Mais les synergies ne vont pas jusqu'à la planification concertée de l'agenda des musées d'art de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds qui, hier, pratiquement à la même heure, conviaient tous deux la presse pour des événements différents... ◉ FA

ÉCOLE Cinq directeurs nommés

Le comité scolaire de l'École obligatoire de la région de Neuchâtel (Eoren) a nommé hier les directeurs et directrices des cinq centres scolaires qui constituent la nouvelle école. Il s'agit d'Enzo Offredi pour la Côte, Christian Berger pour les Terreaux, François Visinand pour le Mail, Anne-Christine Girod pour le Bas-Lac et Jean-Claude Egger pour les Deux-Thielles. Chacun sera assisté de trois sous-directeurs ou sous-directrices. Ces

nouvelles directions entreront en fonction pour la rentrée 2012.

L'Eoren regroupe 7500 élèves pour un bassin de population de 65 000 habitants du Littoral neuchâtelois et des communes voisines (15 au total). Dès la rentrée scolaire prochaine, les tiers des élèves du canton, âgés de 4 ans à 15 ans, seront ainsi accueillis dans plus de 40 bâtiments pour suivre leur scolarité obligatoire. ◉ COMM

EN IMAGE



NEUCHÂTEL

Théâtre. La compagnie amateur La Cave perdue présente dès ce soir et jusqu'à dimanche au théâtre de la Poudrière, à Neuchâtel, sa nouvelle création. Intitulée «L'Homme qui», cette pièce écrite par Peter Brook et Marie-Hélène Estienne se base sur un roman du neurologue et écrivain britannique Oliver Sacks. Le texte, mis en scène par Matthieu Béguélin, explore un monde quasi inconnu: le cerveau. A travers des dialogues entre patients et soignants, une succession de cas cliniques est présentée où les troubles de la perception dénotent et bouleversent. Représentations à 20h30 de jeudi à samedi et à 17h dimanche. Réservations par téléphone au 032 724 65 19. ◉ COMM

NEUCHÂTEL Les jardiniers de la Ville donnent l'exemple.

Vivre sans produits toxiques

Détergents, solvants, restes de peinture, fongicides, insecticides: le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel invite la population à faire le tri dans ses armoires et à ramener les produits toxiques ménagers dont elle ne se sert plus à la déchetterie de Plaines-Roches samedi, de 8h30 à 16 heures.

2000 tonnes de pesticides par an en zones urbaines

Les jardiniers de la Ville seront également présents toute la journée à la place Pury avec un stand d'information et de nombreux conseils pour un jardinage «vert» ainsi qu'une exposition ludique et interactive intitulée «L'eau, un bien précieux». Histoire de rappeler que même en infimes quantités, ces polluants peuvent causer de graves dommages à l'environnement.



La Ville invite à jardiner «vert». ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

Des alternatives à l'utilisation de produits chimiques seront proposées, pour l'entretien de la maison mais surtout du jardin. Car pas moins de 2000 tonnes

de désherbants et de pesticides sont utilisées chaque année en zones urbaines en Suisse, soit une quantité équivalente à celle utilisée par l'agriculture.

Respecter les précautions

Cette récolte de produits toxiques s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale lancée par la Fondation suisse pour la pratique environnementale (Pusch). Intitulée «Favorisez la nature», elle incite les particuliers à utiliser moins de produits chimiques pour l'entretien de leur maison et de leur jardin, à respecter les précautions d'emploi et les dosages indiqués et à éliminer les restes de produits correctement, autrement dit non pas à la poubelle, dans les toilettes ou dans le lavabo, mais aux points de collecte des déchets spéciaux, dans les déchetteries. ◉ COMM-RÉD

RAFFINERIE Varo Refining est née à Cressier

Les choses vont vite à Cressier depuis l'annonce du rachat de la raffinerie par le holding genevois Varo, aux mains des groupes Vitol et Atlasinvest: une nouvelle société anonyme vient d'être créée à Cressier sous le nom de Varo Refining SA, indique le registre suisse du commerce. Elle a été enregistrée le 1er mai dernier. Son but: «Être propriétaire et exploiter une raffinerie». Le capital est de 100 000 francs (le minimum pour une SA), le président est Jacobus Sterken, domicilié à Vevrier (GE), par ailleurs administrateur d'autres sociétés du groupe Vitol. ◉ RÉD

